

## Observatoire de la biologie de synthèse

Jeudi 7 juin 2012

### COMPTE RENDU

#### 1) Organisation des groupes de travail

Il est décidé que chaque groupe de travail devra désigner un rapporteur qui sera en charge de faire remonter les informations et travaux réalisés jusqu'à la coordination de l'Observatoire de la biologie de synthèse (OBS).

Il est fait remarquer qu'il serait utile de compter des chercheurs dans le groupe n°3 sur les applications car leur expertise concernant les réalisations en cours et les potentialités de la biologie de synthèse (BS) sera essentielle dans le traitement de ces questions.

Par ailleurs, il est important que le groupe n°5 sur les questions éthiques, ne se limite pas aux aspects éthiques mais qu'il traite aussi des questions déontologiques, qui présentent certes des recouvrements avec ces dernières mais qui ne sont pas totalement similaires. Il sera essentiel de faire la distinction entre les deux.

#### 2) Discussion sur le contenu des 4 premières rubriques du site portail

##### Rubrique 1

La question de la déclaration des liens d'intérêts est débattue. Il apparaît nécessaire de rédiger un formulaire de déclaration d'intérêts adapté au cas de l'OBS et au Forum. Il sera ensuite mis à disposition de tous par le biais du site internet.

##### Rubrique 2

Dans cette rubrique de présentation de la biologie de synthèse, il est essentiel de bien mettre en évidence le fait que la définition de cette discipline est un enjeu en soi. Il est effectivement crucial de faire comprendre à un public non averti que la biologie de synthèse est une discipline en construction et que par conséquent, la définition de ses contours, objets et potentialités est mouvante.

L'absence de définition claire et nette de la BS est en elle-même un moteur pour le débat.

En outre, chaque définition présente un point de vue sur la BS, il ne faut donc pas les hiérarchiser.

Pour autant, il est indispensable de proposer dès la première page une définition abordable de la BS par tout internaute car les définitions de la BS proposées aujourd'hui par les scientifiques et les milieux académiques sont toutes extrêmement techniques et par conséquent très peu compréhensibles pour un public non scientifique – même celle du Consortium européen Symbiology.

Quelle définition choisir ? Est-il possible pour l'OBS, qui doit être neutre, de choisir une définition plutôt qu'une autre alors que la communauté scientifique elle-même n'est pas d'accord ?

Plusieurs solutions sont proposées :

- Retenir les principales définitions et montrer en quoi elles s'opposent sur certains points et se rejoignent sur d'autres → c'est une démarche qui relève de l'analyse sociologique et qui est complexe. Mais il serait intéressant qu'une telle étude soit menée et qu'elle soit mise en ligne ultérieurement ;
- Dans la même logique, réaliser un tableau reprenant les différentes définitions, de les agréger dans des familles de définitions et d'en offrir ainsi une cartographie → c'est également une démarche qui présente un grand intérêt mais qui ne peut pas être retenue pour la première étape de mise en ligne du site ;
- Proposer une définition acceptable par l'ensemble des membres du Conseil d'orientation et la nuancer en mettant en exergue les points pouvant être discutés, contestés ainsi que les enjeux derrière l'adoption d'une définition ;

- Faire figurer sur le site une première définition – peut être celle donnée par le Consortium européen Symbiology – en expliquant qu'elle a été choisie car il est indispensable de poser une définition du domaine d'études mais qu'elle n'est pas la seule existante car le domaine est lui-même en construction.

Il est finalement proposé de rédiger collectivement un texte, offrant une approche contextualisée de la BS inscrite dans un continuum, et présentant une tentative de définition. Il offrira une première entrée rendant le sujet compréhensible pour un public non averti, tout en étant assorti des multiples définitions disponibles pour les personnes voulant en savoir plus.